

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Décision n° 34 du 14 janvier 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
du groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme

NOR : INTJ2100999S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes,
commandant du groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 14442 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032348S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2021 :

Fort	Alain	NIGEND : 156 437
-------------	-------	------------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2021 :

Voyer	Denis	NIGEND : 135 351
--------------	-------	------------------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} février 2021 :

Dupontreue	Arnaud	NIGEND : 351 619
Babut	Damien	NIGEND : 215 869
Gauthier	Youann	NIGEND : 207 063
Beaucher	Sébastien	NIGEND : 204 171

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2021 :

Sainte-Livrade	Romain	NIGEND : 366 736
Bernard	Océane	NIGEND : 339 932
Sapowicz	Emilie	NIGEND : 343 359
Rosset	Élodie	NIGEND : 321 314
Sacleux	Cynthia	NIGEND : 378 003

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 janvier 2021.

*Le général,
commandant adjoint de la région de gendarmerie
d'Auvergne-Rhône-Alpes,
commandant le groupement de gendarmerie
départementale du Puy-de-Dôme,
É. Marchal*